

# PROCES-VERBAL

## REUNION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Du jeudi 24 août 2023 à 9h30 à Saint Lô

### PRESENTS :

- M. Pierrick MARTIN                      Directeur Général, Président du CSE par délégation du pouvoir
- Mme Stéphanie RIVET                    Directrice du Pôle Médico-Technique et des Ressources Humaines

### **Membres Titulaires :**

- Mme Véronique BLIN
- Mme Anne Marie FOUIN
- Mme Anne GLENAT

### ABSENTS EXCUSÉS :

- M. Didier MORISSET                      Président du CSE
- Mme Edwige AMIOT

*La séance est ouverte par M. MARTIN à 9H30*

#### 1. Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 12 juin 2023

Le procès-verbal du 12 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres titulaires présents.

#### 2. Information(s) de l'employeur

##### a) Informations générales

Concernant le recrutement des Médecins :

\* l'ensemble des Internes en Médecine du travail de Caen (11 internes toutes années confondues / + Dr GIROUARD qui est déjà en internat dans le Service) ont été contactés.

La moitié d'entre eux ont fait l'objet d'échanges intéressés :

- un Interne originaire de Cherbourg a été accueilli sur site et envisage de faire son stage d'internat en mai 2024 ;
- une Interne, bientôt Docteur Junior, a proposé d'intervenir à hauteur de quelques jours par mois dans le cadre d'une licence de remplacement – secteur centre Manche ;
- un Interne souhaiterait réaliser des journées d'immersion sur plusieurs de nos centres afin de découvrir l'organisation et les types d'entreprises suivies ;
- une Interne anticipe sa demande de stage de six mois en mai 2024 sur le secteur de Avranches/Granville

\* La Direction est en contact avec un Médecin d'un Service voisin souhaitant exercer dans le secteur Sud Manche.

\* Les démarches administratives du Médecin Portugais envisagé pour Flers sont toujours en cours.

Lancement du projet « changement de progiciel » à partir de la rentrée 2023 compte tenu que notre logiciel actuel ne peut permettre la transmission de documents aux entreprises via AMT /Prev 'entreprise et que cette action est obligatoire pour la certification.

3 produits possibles :      Uegar (val solutions)  
   Pulse  
   Padoa

Un appel à volontaire va être lancé afin d'intégrer un groupe de travail qui sera animé par Sami BELHAGE. Ce groupe de travail devra privilégier l'un ou l'autre des progiciels.

M. MARTIN validera le choix définitif pour la fin de l'année 2023.

Une soirée « Santé mentale des dirigeants » est prévue pour les secteurs de Cherbourg, Avranches et Flers courant novembre 2023.

SIST ON est partenaire de plusieurs associations sportives notamment la JSC Handball CHERBOURG, US GRANVILLE, US AVRANCHES, le triathlon de ST LO, le golf de ST LO ...dans le but de promouvoir l'activité physique et sportive. Des places pour assister aux différents matchs seront mises à disposition des salariés, les modalités restent à définir. La direction cherche des associations sur le secteur du bocage.

b) Point sur les travaux en cours :

- **Centre d'AVRANCHES** Actuellement les délais sont respectés, une borne électrique va être installée afin que les salariés puissent recharger leur voiture électrique (paiement par le salarié).
- **Centre annexe de TINCHEBRAY** : les travaux commenceront en septembre 2023.
- **Centre de FLERS** : Le permis de construire est déposé, une réponse est espérée pour la fin de l'année.

### 3. Information(s) et indicateurs RH

#### i. Mouvement du personnel sur la période

Effectifs au 31/07/2023 : 186

⇒ Sorties :

- **Juin :**
  - Une infirmière de santé travail en CDI
  - Une conseillère en prévention en CDI
- **Juillet :**
  - Une conseillère en prévention en CDI
  - Un assistant santé travail en CDD
  - Une médecin du travail en CDI

⇒ Entrées :

- **Juin :**
  - Une Responsable Ressources Humaines en CDI
- **Juillet :**
  - Une assistante RH en CDD
  - Une infirmière de santé travail en CDI

#### ii. Recrutements

⇒ En cours :

- Un poste de responsable secteur nord en CDI
- Un(e) conseiller(e) en prévention à CHERBOURG en CDI
- Un(e) assistant(e) de Service Social à CHERBOURG en CDI
- Un(e) assistant(e) Santé travail à CHERBOURG en CDI
- Un(e) assistant(e) Santé travail à VIRE en CDI
- Un(e) assistant(e) Santé travail à CARENTAN en CDD
- Un(e) infirmier(e) à FLERS en CDD
- Médecins du travail tous secteurs

- Médecins collaborateurs tous secteurs
  - Un agent des services généraux à ST LO
- ⇒ Arrivées Prévues :
- En septembre d'un conseiller en prévention à Avranches

#### 4. Dysfonctionnements :

##### a. Travailleur isolé

M MARTIN précise qu'il n'y a pas de travailleur isolé dans les centres annexes car ils sont intégrés dans des pôles santé où interviennent d'autres professionnels de santé.

Anne GLENAT précise que sur certains centres annexes notamment celui de ST JAMES, personne ne s'enquiert de la présence des salariés SIST ON dans les locaux et qu'en cas d'agression, malaise...l'IDEST se retrouve seule, elle précise également que la configuration des locaux de ST JAMES ne permet pas de réaliser des visites en étant accompagnée de l'assistante et du médecin (2 bureaux) comme cela se fait sur d'autres centres annexes.

M MARTIN signale que la communauté de communes d'AVRANCHES MT ST MICHEL a émis le souhait de récupérer les locaux loués à SIST ON pour y installer un professionnel de santé libéral, actuellement les propositions faites par la CCAMSM pour de nouveaux locaux n'ont pas abouti.

La direction est en cours de réflexion à ce sujet.

##### b. Congés des médecins sur les secteurs

Mme RIVET confirme que la règle établie jusqu'à présent est toujours d'actualité : présence d'une équipe par secteur, même pendant les congés.

Ainsi, le « dysfonctionnement » signalé pour l'absence de Médecins sur le secteur Sud le lundi 14 août dernier est simplement une erreur, rien de plus.

La Direction rappelle que sur les autres secteurs des Médecins étaient présents et qu'en cas de problème, ils peuvent être sollicités.

##### c. Fermeture définitive de centre annexe : délais de prévenance et organisation

La direction essaie de respecter un délai de prévenance et d'organiser le déménagement lorsque les locaux loués doivent être rendus au bailleur sauf lorsque le bailleur ne respecte pas ce délai de prévenance (quelques fois une semaine lorsque les locaux sont mis à disposition gratuitement) et que les propositions de nouveaux locaux ne correspondent pas à l'organisation de travail de SIST ON.

Actuellement il n'y a plus de centre annexe à Barenton, la direction envisage de réintégrer les locaux de Sourdeval pour des vacances.

#### 5. Transmission au CSE de la BDES 2022

Mme RIVET nous informe que la BDES 2022 va être consultable par les membres du CSE via espace partagé à partir de la semaine 35.

#### 6. Règlement intérieur du CSE

Accès ADVANGO :

Véronique BLIN informe le CSE de la modification du règlement intérieur du CSE ainsi tous les salariés SIST ON pourront accéder à la plateforme ADVANGO y compris les CDD sans durée minimale de présence.

Les salariés en CDD peuvent en faire la demande auprès des élues du CSE.

#### 7. Accord d'intéressement, quelles dates pour les réunions ?

La direction utilisera un lien Doodle afin de proposer des dates aux membres du CSE pour les mois de septembre, octobre et novembre 2023.

#### 8. Expressions collectives et individuelles des salariés

##### a. Retour sur la journée SIST Ouest Normandie, axe d'amélioration ?

Le format de la journée du personnel en juin semble être un bon format, avec un intervenant le matin. Aujourd'hui, à l'échelle de 180 collaborateurs, la Direction est bien consciente que la logistique doit être revue et adaptée au nombre pour que chacun puisse profiter pleinement de la journée.

b. Avec la nouvelle réforme des retraites, le nombre d'années à travailler à augmenter : la prime d'ancienneté s'arrête après 25 ans de carrière (prime de 23%) ; serait-il possible de rajouter des paliers supplémentaires pour récompenser la fidélité des collaborateurs ?

Non pas pour le moment. A noter que la branche est en cours de travail sur les classifications, des évolutions sur l'ancienneté seront peut-être à l'ordre du jour.

c. CPF : reste à charge 30 % en 2024 ?

A ce jour, les textes ne sont pas sortis. De plus, quelle est la question ?

d. Serait-il envisageable de revoir les plages horaires : 7h30 au lieu de 7h50 et 16h30 au lieu de 17h ?

Serait-il possible de réduire le temps d'une heure à 45 minutes pour la pause déjeuner ?

Les plages actuellement définies respectent l'activité du Service et les besoins d'amplitude d'accueil des salariés. A ce jour, il n'est pas dans les projets de renégocier l'Accord relatif au temps de travail.

e. Mutuelle : peut-on avoir un complément de contrat pour des garanties supplémentaires ? (Exemple implant dentaire)

Aujourd'hui, il n'est envisagé de modifier le contrat et les garanties actuelles. Une prise de renseignements va être effectuée pour évaluer si des options individuelles peuvent être proposées en plus du contrat collectif.

f. Serait-il envisageable de réfléchir sur un dispositif permettant par exemple la prise de congés sans solde délivré à titre exceptionnel pour des événements familiaux (soit par le biais d'ajouter une rubrique dans le règlement intérieur ?) – exemple : prise en charge d'un membre de sa famille, parent vieillissant ... ou un autre dispositif de même type ?

M. MARTIN rappelle qu'en principe dans le Service, il n'y a pas de congé sans solde. Il peut y en avoir par exception mais cela reste du pouvoir de l'employeur.

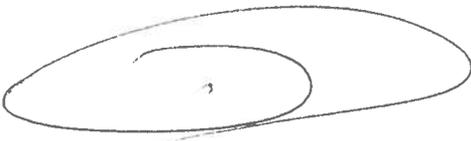
#### 9. Questions diverses (tour de table)

Anne GLENAT demande si la répartition des bureaux sur le centre d'Avranches est déjà prévue par la direction : M MARTIN répond qu'il gèrera cette répartition et que celle-ci n'est pas encore définie sauf le fait de rapprocher les bureaux des équipes (médecin, idest, assistante).

L'ordre du jour étant épuisé M. MARTIN clôture la séance à 11h56

Le Président  
Didier MORISSET

Bo



Le 24 août 2023  
La secrétaire du CSE  
Véronique BLIN



La prochaine réunion est fixée le **16 octobre 2023** à **9h30** à **Flers**